

M. le Ministre,

Le département de philosophie du collège Lionel-Groulx tient à vous présenter sa position quant à l'implantation d'un cours d'histoire obligatoire au sein de la formation générale au collégial. En premier lieu, nous pouvons vous dire que nous considérons qu'un moratoire de cette implantation est essentiel afin de pousser plus à fond la réflexion à ce sujet ainsi que d'évaluer les impacts réels qui en découleront. D'emblée, nous nous interrogeons sur la nécessité et la pertinence de modifier la formation générale sans consultation préalable et globale du milieu collégial lui-même.

Voici les raisons qui nous amènent à demander un moratoire.

Les modifications du R.E.C.

La transformation du R.E.C. sans aucune consultation nous apparaît plutôt cavalière. Nul besoin de vous dire que ce document est le fondement de la mission des collèges. Le fait d'y imposer des modifications de façon arbitraire nous semble en diminuer la valeur, car n'importe quel ministre pourra par la suite le modifier à son gré. Votre façon d'agir constitue donc pour nous un dangereux précédent qui ouvre la porte à la transformation aléatoire de la mission de notre institution en fonction des intérêts politiques du parti au pouvoir.

La formation disciplinaire

La formation générale est disciplinaire. La possibilité que les cours « d'histoire » puissent être donnés de façon multidisciplinaire nous préoccupe. Le fait d'admettre la multidisciplinarité dans la formation générale collégiale ramène celle-ci beaucoup plus près de l'enseignement secondaire que de l'éducation supérieure où les professeurs peuvent donner des cours même lorsqu'ils n'ont pas de diplôme dans la discipline et ne sont pas des spécialistes de la matière.

Les cours complémentaires

La perte des cours complémentaires est une tragédie sans nom pour les étudiants. Avec l'approche programme, on s'aperçoit qu'une spécialisation à outrance des études est en cours. Dans plusieurs programmes, les cours complémentaires ont déjà été subtilisés afin de spécialiser davantage les étudiants. Cette façon de procéder nous fait glisser dans le piège du système anglo-saxon où les étudiants doivent décider d'une orientation avant d'avoir pu explorer. Alors qu'à l'origine les étudiants devaient suivre quatre cours complémentaires, maintenant ils n'en ont que deux. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'un cours de psychologie pour un étudiant de sciences de la nature ou d'un cours d'astronomie pour un étudiant de sciences humaines. Plusieurs feront des choix de vie en fonction de ces expériences. Le rôle des collèges tel que défini dans le rapport Parent invite à l'exploration des divers domaines de connaissance afin de permettre à l'étudiant de découvrir ses intérêts.

La formation de rattrapage aux études supérieures

Nous constatons que la culture scientifique de nos étudiants laisse profondément à désirer ainsi que celle de la grammaire. Avec un cours d'histoire supplémentaire, le goût amer qui nous revient est celui de faire ce qui n'a pas été fait antérieurement. Régulièrement, nous pouvons entendre des enseignants du secondaire qui se considèrent simplement comme des étampes pour la diplomation. Étant dans une position privilégiée pour observer les « produits » de l'enseignement secondaire, nous ne pouvons que constater qu'une scission évidente se crée lentement entre ceux qui ont pu participer à des programmes particuliers lors de leurs études secondaires et ceux qui n'ont eu que l'enseignement « ordinaire ». Avons-nous, dans un cursus prévu sur deux années, à récupérer tout ce qui n'a pas été fait antérieurement? Pourquoi un cours d'histoire plutôt qu'un cours de culture scientifique? Dans le monde actuel où les pseudoconnaissances sont présentes partout et empoisonnent les esprits de nos étudiants, ne serait-il pas plus valable de leur présenter ce qu'est véritablement la science? Les cours d'histoire ne seraient-ils qu'une position idéologique? Au regard des intérêts de nos étudiants et de la société dans laquelle ils évoluent, à tout le moins, la discussion devrait avoir lieu.

L'absence de ressources

L'absence de nouvelles ressources financières, alors que les pressions pour la réussite et la diversification du cursus sont proposées, nous laisse pantois. Faire plus avec autant sans créer de mises en disponibilité? Y a-t-il tant de postes administratifs ou professionnels à créer? Est-ce en prévision de l'augmentation des tâches administratives liées à l'implantation de l'assurance-qualité? Tous ces professeurs permanents libérés pour laisser la place à des professeurs d'histoire devront être relocalisés dans le système plutôt que d'être payés à rester à la maison. Nous comprenons qu'il s'agit d'un problème de gestion interne pour les collèges, mais à chaque fois qu'une ressource enseignante sera transférée vers des tâches administratives, c'est l'étudiant qui en pâtira. Déjà, on tente de nous submerger dans l'utilisation de formulaires, dans des procédures et des comités. En augmentant le nombre de bureaucrates, on ne fait qu'augmenter la bureaucratie et éloigner les ressources de ceux qui devraient en profiter.

En vous remerciant pour votre attention, le département de philosophie du collège Lionel-Groulx vous invite donc à prendre en considération les éléments précédents afin de faire les choses dans l'ordre et en toute collégialité.

Adopté en assemblée départementale le 26 mars 2014.